



Commune de
Villeneuve la Dondagne

Nos Chemins De Randonnées

Allez à la découverte des paysages
du Gâtinais Dondagrois



www.villeneuve-la-dondagne.fr



Villeneuve la Dondagre

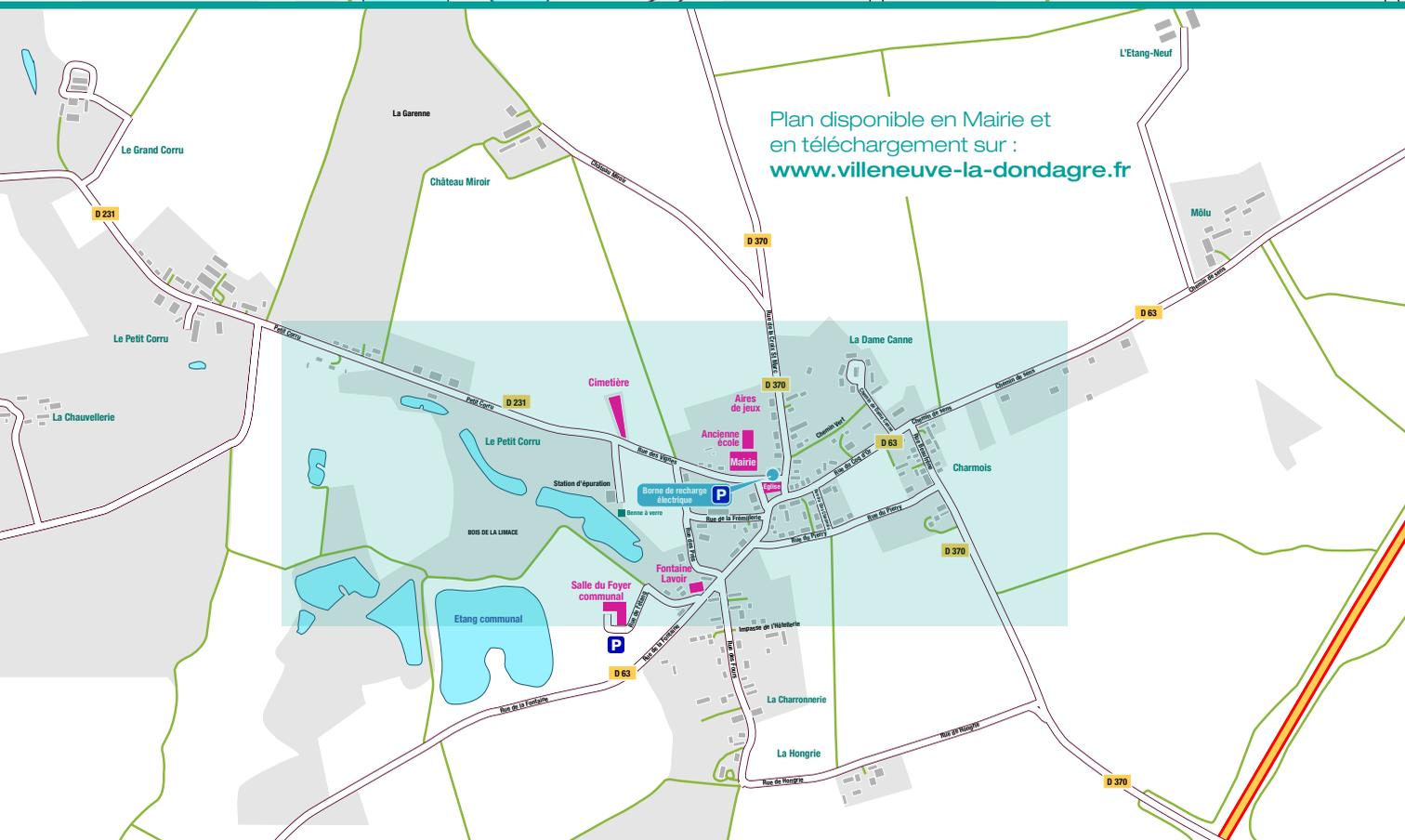
Commune rurale par excellence, Villeneuve la Dondagre est un des 16 clochers qui domine par ses 192 m d'altitude le canton du Gâtinais en Bourgogne. Elle rassemble quelques hameaux dispersés autour du village comme le Petit et le Grand Corru, la Chauvellerie, l'Etang neuf, la Roserie, la Haute Borne, Château Miroir, la Hongrie, le Môlu. Avec ses 302 dondagroises et dondagrois, la commune se satisfait d'une douce progression depuis une vingtaine d'années. Sur ses 14.6 km² de territoire, on recense principalement des activités agricoles et artisanales. Quelques empreintes du passé subsistent. En effet,

Villeneuve la Dondagre possède un patrimoine culturel de qualité puisqu'on peut découvrir une église du 12e siècle (reconstruite en 1769), placée sous le vocable de Saint-Loup et trois éléments du 19e siècle, le lavoir, aujourd'hui rénové (2009), la mairie et l'ancienne école.

Pour compléter, de belles balades pédestres (passage du chemin de Grande Randonnée Pédestre (GRP) du bocage Gâtinais) à cheval ou en VTT vous permettent de vous laisser surprendre agréablement par le paysage très diversifié du village.



Plan du Village



Sommaire

BALISAGE & BONNE CONDUITE

●  PARCOURS 1 = 4,0 km (1h00)

●  PARCOURS 2 = 7,0 km (1h45)

●  PARCOURS 3 = 8,0 km (2h00)

●  PARCOURS 4 = 8,0 km (2h00)

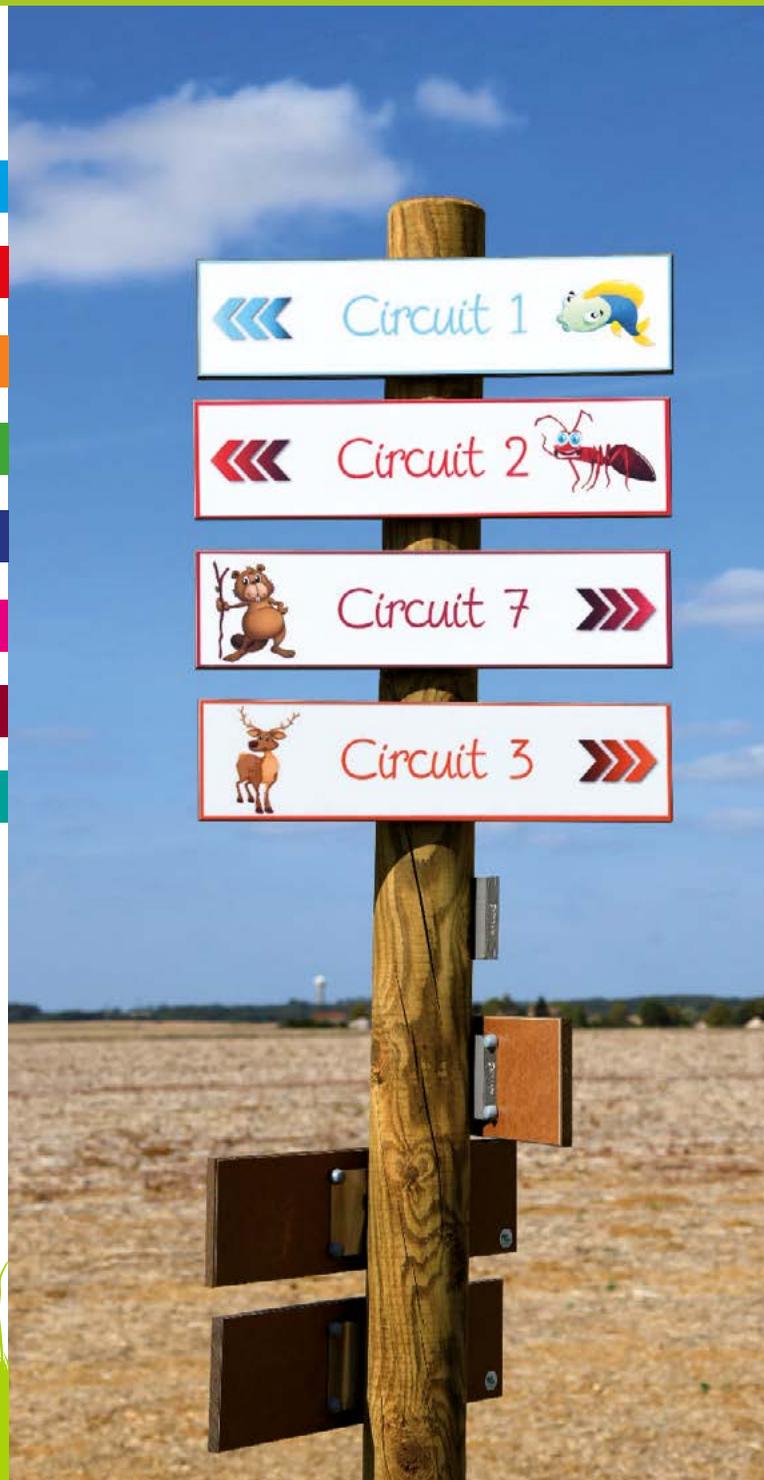
●  PARCOURS 5 = 8,5 km (2h15)

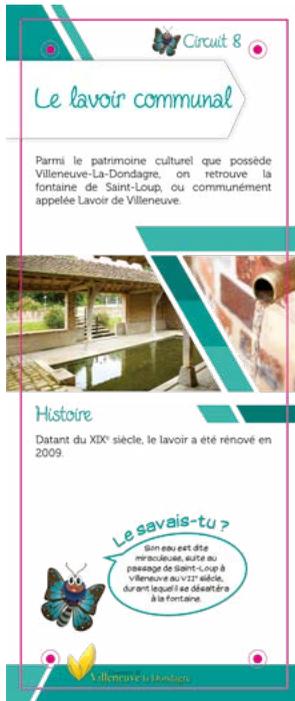
●  PARCOURS 6 = 10,3 km (2h45)

●  PARCOURS 7 = 18,5 km (4h30)

●  PARCOURS 8 = 14,0 km (3h30)

■ INFOS PRATIQUES
ASSOCIATIONS DU VILLAGE
NOS EQUIPEMENTS
PARTICIPATION CITOYENNE
CIVISME





Le fléchage et l'orientation vous permettront de vous orienter facilement sur les chemins balisés. Une quarantaine de poteaux directionnels et de bornes de croisement sont installés aux principales jonctions des chemins et des routes.

Une dizaine de totems pédagogiques jalonnent également les circuits. Grâce à ce balisage, vous pourrez alterner les parcours si vous le souhaitez.



Restons sur les sentiers

Dans la nature, seul le sentier est le territoire de l'homme. Restez sur les chemins pour éviter le piétinement des espèces. Ne prenez pas de raccourcis et respectez les espaces fragiles.

Récupérons nos déchets

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas. Choisissez les produits que vous utilisez. Ramassez et remportez les déchets avec vous. Soyez volontaires pour préserver notre environnement.

Partageons les espaces naturels

La randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins. Partagez l'espace naturel avec les autres activités sportives et restez attentifs aux autres usagers.

Infos sécurité

- Signaler en Mairie toute difficulté rencontrée sur le(s) parcours (obstacles, défaut de balisage... etc),
- Les chiens doivent être tenus en laisse, ceux de catégorie doivent en plus être muselés,
- Il est strictement interdit de faire du feu et de fumer dans les bois ou à proximité des lisières et broussailles. La commune et les propriétaires de parcelles traversées, ne sont pas responsables de l'imprudence des randonneurs sur les parcours balisés,
- La randonnée est possible toute l'année, néanmoins, restez vigilants durant la période de chasse.



EN CAS D'URGENCE APPELER LE 112
(Samu : 15 - Pompiers : 18 - Police secours : 17)
Mairie : 03 86 86 02 01 ou 06 14 65 21 71

Circuit 1



Circuit 1

🕒 1h00



➡➡➡ 4 km



Le plus petit des parcours, il vous permettra en l'espace d'une bonne heure d'avoir un aperçu des étendues céréalières au nord du village et un point de vue sympathique sur Villeneuve la Dondagne. Dénivelés très légers et chemins sans ornières.



www.villeneuve-la-dondagne.fr

Données issues du SCAN25©
© IGN -2016 - Autorisation n°5016-079

Circuit 2



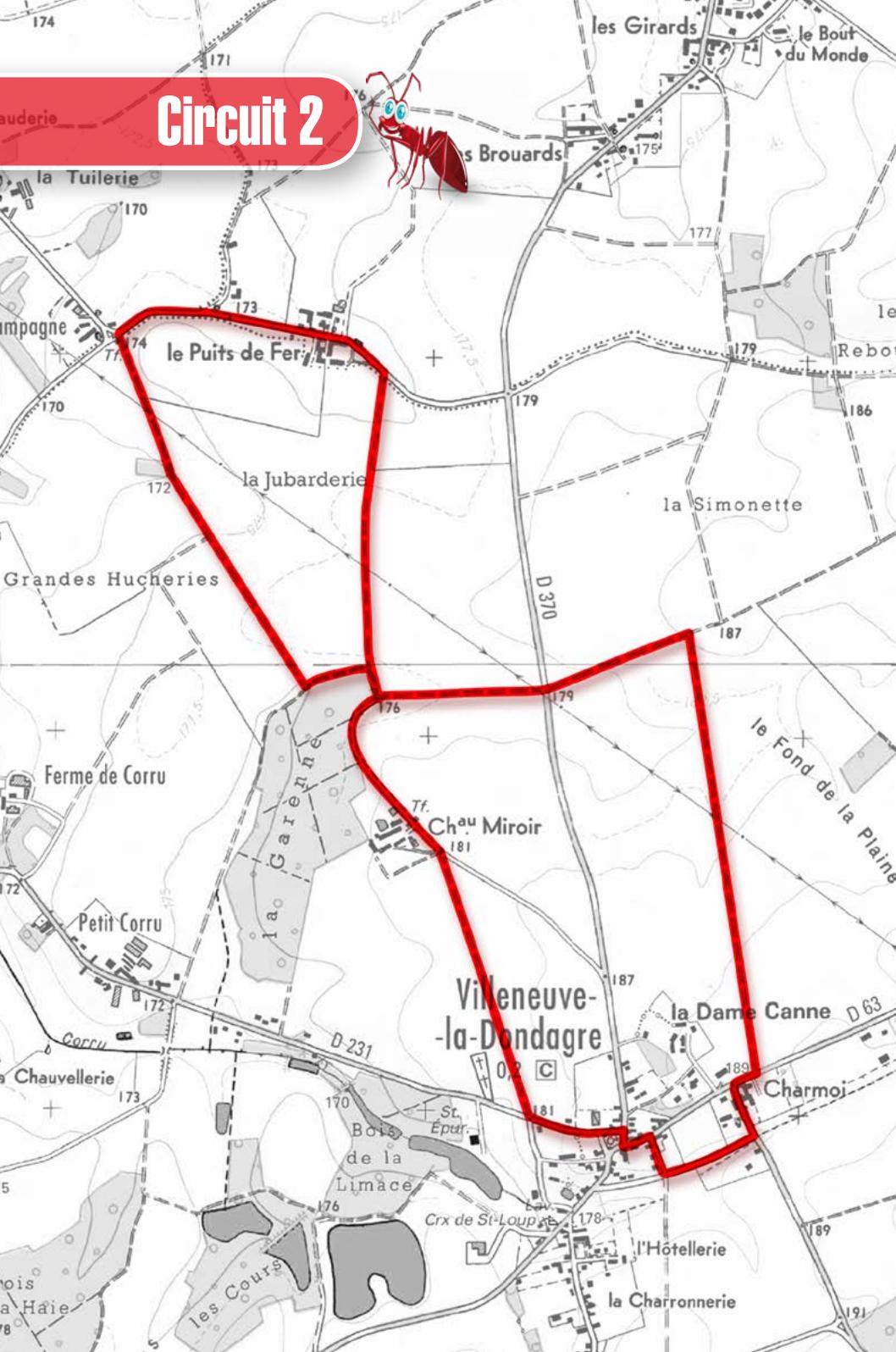
Circuit 2

🕒 1h45



➡➡➡ 7 km

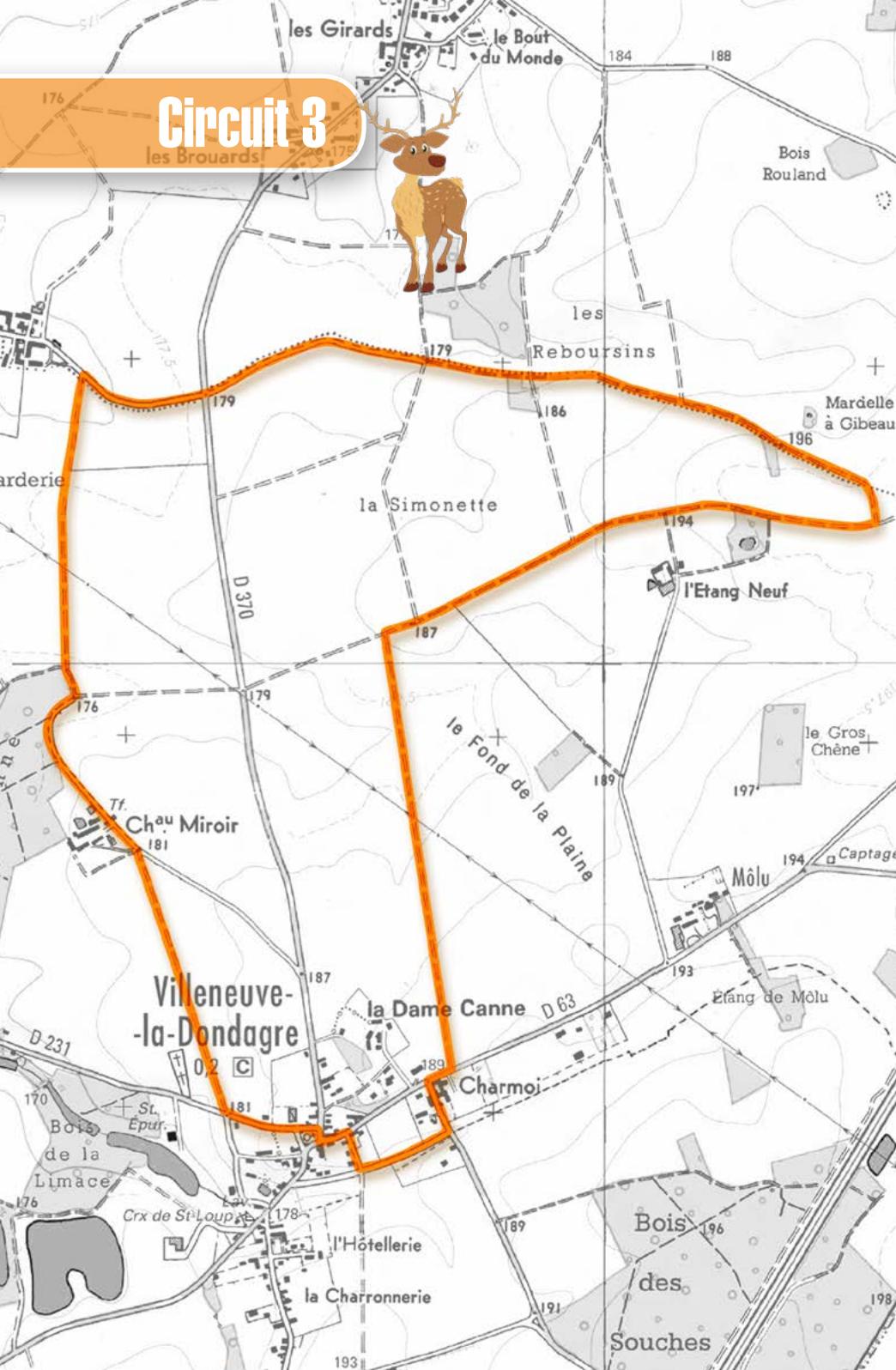
Parcours à deux boucles qui s'étend jusqu'au Puits de Fer et à la Champagne. Une petite halte à la Ferme aux Abeilles fera le bonheur des petits comme des grands. Une partie du parcours se fait également sur le GR du Pays de l'Orvanne (balises jaune/rouge).



www.villeneuve-la-dondagre.fr

Données issues du SCAN25©
© IGN -2016 - Autorisation n°5016-079

Circuit 3



Circuit 3

🕒 2h00



➡ 8 km

Boucle douce et très agréable allant au nord/nord-est du village, à travers les étendues céréalières. Beaux points de vue sur le plateau.



www.villeneuve-la-dondagre.fr

Données issues du SCAN25©
© IGN -2016 - Autorisation n°5016-079

Circuit 4



Circuit 4

🕒 2h00



➡➡➡ 8 km

Ce parcours, principalement forestier, vous emmène à travers les bois des Souches et les bois de Villeneuve, lieu mystérieux où plane les âmes du Monastère disparu évoqué dans de vieux écrits historiques. Peut-être serez-vous envoûtés par ces lieux ?



www.villeneuve-la-dondagre.fr

Données issues du SCAN25@
© IGN - 2016 - Autorisation n°5016-079

Circuit 5



Circuit 5

🕒 2h15



➡ 8,5 km

Ce parcours vous emmènera à la découverte des variétés de paysages qui constituent le bocage dondagrois. Des lisières de bois aux étangs en passant par de petits hameaux calmes et discrets. Les deux heures de ce périple d'observation vous paraîtront courtes.



www.villeneuve-la-dondagre.fr

Données issues du SCAN25©
© IGN -2016 - Autorisation n°5016-079

Circuit 6



Circuit 6

🕒 2h45



➡➡➡ 10,3 km

Variante du circuit 5 avec un peu moins de 2 kilomètres supplémentaires. Vous ferez ainsi un petit détour en forêt, avant de faire une halte sur les bords de l'étang communal.



www.villeneuve-la-dondagre.fr

Données issues du SCAN25©
© IGN -2016 - Autorisation n°5016-079

Circuit 7



Circuit 7

🕒 4h30



➡ 18,5 km

Le plus long des parcours proposés pour une balade complète, à la découverte des différentes variétés de paysages. Une belle randonnée en perspective qui vous fera aimer la richesse naturelle de la commune et ses petits trésors.



www.villeneuve-la-dondagre.fr

Données issues du SCAN25©
© IGN -2016 - Autorisation n°5016-079

Circuit 8



Circuit 8

🕒 3h30



➡ 14 km

Beau parcours avec une traversée de la Commune de Coutoin et de ses environs. Des passages en forêt, le long de plans d'eau, avec aussi une belle variété de paysages à découvrir par des sentiers méconnus.



www.villeneuve-la-dondagre.fr

Données issues du SCAN25©
© IGN -2016 - Autorisation n°5016-079

Infos pratiques



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h30 à 18h30 - Vendredi : 10h30 à 12h30

Permanence : tous les derniers samedis du mois : 10h00 à 12h00

Tél : 03 86 86 02 01 - Fax : 03 86 86 21 34

mairie-de-villeneuve-la-dondagr@wanadoo.fr

En cas d'urgence, **contactez M. ALLIOT au 06 14 65 21 71**

Horaires d'ouverture de la Déchetterie de Fouchères :

L'Été (du 01 avril au 30 septembre)

Les lundis et mercredis de 9h à 12h

Les jeudis et vendredis de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

L'Hiver (du 01 octobre au 31 mars)

Identiques aux horaires d'été sauf fermeture les soirs à 17h.



La borne de recharge rapide au centre du village

La borne de recharge rapide de Villeneuve la Dondagre est mise à disposition pour toutes les voitures hybrides et 100 % électriques. 3 types de prises sont disponibles en courant continu ou courant alternatif suivant les modèles de voitures.



Les associations du village

Le Comité des Loisirs

Présidente : Aurélia MANGIN

Tél : 06 17 93 21 20

comitedesloisirsvld@gmail.com



L'Association Dondagroise de Pêche

Présidente : Véronique THERY

Tél : 03 86 86 01 31

thery.philippe89@orange.fr

Carte de Pêche

Les cartes de pêche sont à retirer à la Ferme de Môlu à Villeneuve la Dondagre. (téléphonez avant de vous déplacer)



L'Association du Foyer Dondagrois

Présidente : Jeannine TISSIER

Tél : 03 86 86 00 48



AYANNA, club du Chien Nordique

Nous possédons nos propres chiens nordiques que nous entraînon en canirando, caniVTT ou vélo à 3 roues

Présidente : Nathalie BAILLEUL

Tél : 06 81 67 62 89

clubayanna@gmail.com

Web : clubayanna.e-monsite.com



L'Association de Chasse de Villeneuve

Président : Jacques ALLIOT

Tél : 03 86 86 01 97



GÂTINAIS EN BOURGOGNE

SIVOM et Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne
6, rue Danton - 89690 Chéry
Tél : 03 86 97 71 94 - Fax : 03 86 97 70 22
contact@gatinais-bourgogne.fr - www.gatinais-bourgogne.fr



Salle du Foyer Communal

Appelé Foyer Communal, cette salle acquise et rénovée en 2000, située à proximité d'un bel étang de 3 ha, est un lieu mis à disposition pour toutes personnes, particuliers, associations, entreprises souhaitant organiser des manifestations de type mariages, anniversaires, concerts, séminaires et autres réunions. D'une capacité de 200 places assises et 250 debouts, elle répond à toutes les exigences de sécurité et d'accessibilité. Tarifs et réservation en Mairie au 03 86 86 02 01 ou via la réservation en ligne : www.villeneuve-la-dondagre.fr



Espaces de jeux

De nombreux jeux sont proposés, skate-park, terrain de boule, panier de basket, table de ping-pong, balançoire, lapin, cheval à ressort, filet d'escalade et pleins d'autres petits manèges pour le bonheur des petits et des grands, sur un terrain très agréable pour le pique-nique en famille en face de l'église, mais également vers la salle du Foyer Communal.



Terrain de foot

La commune a aménagé le terrain situé derrière l'ancienne école pour y installer un terrain de foot ouvert à tous. Des équipements de qualité y ont été installés, buts réglementaires avec filets. D'autres aménagements complémentaires verront le jour prochainement, comme des barrières ou du mobilier urbain.





Mrs Jean-François ALLIOT, Régis CASTRO, Nicolas NANNI

La Participation Citoyenne est effective !

Jean-François ALLIOT, Maire de Villeneuve-la-Dondagre, a reçu, le mercredi 06 juillet 2018, Régis CASTRO, Sous-Préfet de Sens, et le chef d'escadron Nicolas NANNI, commandant la compagnie de gendarmerie de Sens pour la signature de la convention de la participation citoyenne, la 42ème dans l'arrondissement de Sens.



Ci-dessous le nom des référents par quartier :

Quartier n° 1 : Hameaux de Corru + Chauvellerie + la Fosse Thibault :

Christophe CHAILA

Quartier n° 2 : Dame Cane, Rue Beaufrère, Rue du Coq d'Or, Rue du Pierry, Rue du Clos Charmoy, Chemin de Sens, la Roserie, Môlu, L'Etang Neuf :

Céline POINTE & Christophe SALIQUES

Quartier n° 3 : Château Miroir, Rue Saint Marc, Rue des Vignes, Rue de l'Eglise :

Régine CRUZ

Quartier n° 4 : Rue des Prés, Rue de la Fontaine, Rue du Lavoir, Rue de la Frémillerie, Impasse de l'Hôtelierie, Rue des Fours, la Hongrie, le Passage à Niveau, La Haute Borne :

Nathalie THIRIAU & Vincent MOURY

Animaux domestiques

Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.



Le vivre ensemble

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, peuvent être effectués :



Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Concernant les tondeuses électriques, certes moins bruyantes que les thermiques, nous invitons les administrés à respecter les mêmes horaires d'utilisation cités ci-dessus dans le cadre du bien vivre ensemble. D'autres bruits de comportement peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intensifs ou qu'ils durent dans le temps. Il s'agit de nuisances occasionnées par des musiques de forte intensité, des conversations extérieures, des claquements de portières de voitures ou des passages de véhicules à des heures tardives...



« STOP CAMBRIOLAGES »

Pour vous aider à lutter contre les cambriolages, protéger votre domicile et sécuriser vos biens, la gendarmerie propose un nouveau service gratuit « STOP CAMBRIOLAGES » pour les personnes possédant un smartphone ou une tablette. Il suffit de télécharger l'application « Stop cambriolages »

sur les plateformes de téléchargement (app store, play store...). Une fois téléchargée, il convient de régler les alertes sur le département souhaité et d'accepter de recevoir les notifications.

« Elle permet à tout un chacun d'être prévenu rapidement, et donc d'être plus vigilant, lorsque des cambriolages sont en cours à un endroit. Cela fonctionne comme un système de notifications ».

Cette application permet également d'accéder aux formulaires « Départ en vacances » pour la vigilance cambriolage déjà mise en place depuis de nombreuses années. La gendarmerie dépose régulièrement des conseils aux victimes et permet de voir les signalisations suspectes en direct et intégrer les données à la police nationale.

SI VOUS RENCONTREZ UN SOUCI AVEC VOTRE VOISIN, N'HÉSITEZ PAS, ALLEZ LUI EN PARLER. C'EST SOUVENT LA MEILLEURE SOLUTION POUR REGLER LE PROBLEME.

**Bienvenue à Villeneuve la Dondagre !
Vous venez de vous installer à Villeneuve la Dondagre.**



Ayez le réflexe de vous présenter au secrétariat de la Mairie pour annoncer votre arrivée et ainsi obtenir toutes les informations utiles sur la commune et sur les démarches administratives que vous aurez à effectuer.



Commune de
Villeneuve la Dondagne

© Commune de Villeneuve la Dondagne
Impression SIGG - 89150 Domats

03 86 86 02 01

mairie-de-villeneuve-la-dondagr@wanadoo.fr

www.villeneuve-la-dondagne.fr

Ne pas jeter sur la voie publique